



3.00 crédits

30.0 h

Q1

Enseignants	Lambrecht Maxime (supplée Lazaro Christophe) ;Lazaro Christophe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>L'objectif de ce cours consiste à faire émerger chez les étudiant(e)s un regard critique sur les articulations complexes entre l'éthique, le droit, et les institutions politiques au sein de nos sociétés libérales contemporaines. Il vise à introduire les étudiant(e)s à la méthodologie et aux concepts de l'éthique appliquée au droit.</p> <p>Le cours vise à permettre aux étudiant(e)s d'appréhender les principales théories éthiques auxquelles il est fait explicitement ou implicitement appel dans les débats juridiques contemporains. Il s'agit d'offrir aux étudiant(e)s des instruments fondamentaux de l'investigation éthique qui leur permettront de développer une réflexion autonome sur des normes et des valeurs. A cette fin, le cours sera consacré à l'analyse de cas concrets, tirés de la jurisprudence et/ou de la législation, relevant de différents champs du droit. Cette approche pratique doit permettre d'approfondir et maîtriser les outils, les concepts et les théories de l'éthique appliquée au droit.</p> <p>Les cas pratiques abordés au cours porteront notamment sur les thématiques suivantes : le corps, la technologie et la santé, la protection de l'environnement, la question animale, la justice sociale, l'égalité et la non-discrimination, etc.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1. une loi ou un traité et ses travaux préparatoires. Savoir Lire</p> <p>2. un arrêt d'une juridiction belge</p> <p>4. un article de doctrine.</p> <p>Connaître et comprendre</p> <p>Connaître et comprendre le rôle de la norme, les principes gouvernant son élaboration et son application, les étapes essentielles de l'évolution du droit, le contenu des principales règles du droit positif belge, l'impact sur celui-ci des normes européennes et internationales et les traits essentiels de certains systèmes étrangers.</p> <p>1</p> <p>1.2. Connaître les étapes essentielles de l'évolution du droit et de ses institutions, de même que les courants de la pensée juridique.</p> <p>1.4. Maîtriser les techniques destinées à rechercher, référencer, lire, comprendre, confronter, utiliser et critiquer les sources du droit (législation, jurisprudence, doctrine).</p> <p>Communiquer</p> <p>Communiquer de manière claire, précise et structurée le fruit d'une recherche et le résultat d'une analyse juridiques, dans le respect le plus absolu des règles gouvernant la production scientifique.</p> <p>3</p> <p>3.1. Exprimer à haute voix, de manière vivante et structurée le contenu d'un savoir, le fruit d'une recherche ou le résultat d'une analyse juridique dans un français clair et précis dont le registre est adapté au contexte et aux qualités des interlocuteurs [exposé, entretien, conversation, plaidoyer, etc.] et être capable d'en faire de même par écrit.</p> <p>3.2. Développer, oralement et par écrit, une synthèse structurée d'une idée, d'une institution, d'une règle, d'une analyse, d'une thèse, d'une controverse juridique et pouvoir étayer son sujet d'illustrations pertinentes.</p> <p>S'interroger et s'impliquer</p> <p>S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit.</p> <p>4</p> <p>4.1. Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.</p> <p>4.2. Identifier et promouvoir les valeurs éthiques et sociales fondatrices du droit et de la justice, ainsi que se garder de toute forme d'instrumentalisation.</p> <p>S'ouvrir</p> <p>6</p> <p>S'ouvrir aux autres, aux autres sciences humaines, aux relations qu'elles entretiennent avec le droit et, le cas échéant, à d'autres cultures juridiques ou au monde professionnel.</p>

	<p>6.2. Connaître et comprendre les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.</p> <p>6.3. Faire fructifier l'ouverture intellectuelle résultant de connaissances approfondies en droit ou de connaissances d'initiation dans d'autres sciences humaines, ou encore d'un stage de la pratique juridique selon son choix de mineure.</p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation se fera sur la base d'un examen écrit, comportant une partie de questionnaire à choix multiples et une partie de questions ouvertes. L'examen porte sur le contenu couvert lors des séances du cours et sur les vidéos et lectures obligatoires. Les supports de cours peuvent prendre la forme de diapositives ou de textes.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>La méthode adoptée pour ce cours comprend un enseignement magistral complété par des moments d'interaction avec les étudiants (brainstorming, Q/R, débats, etc.), afin de les initier à une argumentation éthique sur des questions controversées dans les différents domaines du droit.</p> <p>Le cours est conçu pour favoriser la participation active des étudiant.e.s aux discussions en classe sur la base des visionnages de vidéo et lectures à réaliser avant la séance, sur le modèle de la classe inversée. Les liens vers ces ressources figurent sur Moodle.</p>
<p>Contenu</p>	<p>L'objectif de ce cours est de faire émerger chez les étudiant.e.s un regard critique sur les articulations complexes entre l'éthique, le droit, et les institutions politiques au sein de nos sociétés libérales contemporaines. Il vise à former les étudiant.e.s à la méthodologie et aux concepts de l'éthique appliquée au droit.</p> <p>Le cours vise à permettre aux étudiant.e.s d'appréhender les principales théories éthiques auxquelles il est fait explicitement ou implicitement appel dans les débats juridiques contemporains. Il s'agit d'offrir aux étudiant.e.s des instruments fondamentaux de l'investigation éthique qui leur permettront de développer une réflexion autonome et éclairée sur les normes et les valeurs. A cette fin, le cours sera aussi consacré à l'analyse de cas concrets, en lien avec le droit et les politiques publiques. Cette approche pratique doit permettre d'approfondir et maîtriser les outils, les concepts et les théories de l'éthique appliquée au droit.</p> <p>Les cas pratiques abordés au cours porteront cette année sur l'éthique du changement climatique.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Moodle</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>BUDR</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	3		
Certificat d'université en éthique et société	ETES9CE	2		
Bachelier en droit	DROI1BA	3		